



Site FR7210078 (ZPS)
Champ de tir du Poteau
Site FR7200723 (ZSC)
Champ de tir de Captieux



Comité restreint de suivi Gestion des pare-feu : perspectives, objectifs

Date : Jeudi 23 octobre 2014

Participants : LCL Pascal FUENTES, commandant du CTPEC ; Yvan MAGNE, chef adjoint PC feu CTPEC ; CDT Thierry GENNINASCA, chef du BSEI EMZD-SO (bureau de la sécurité des équipements industriels – Etat-major zone de défense Sud-Ouest) ; Cdt Jean-Yves PEREZ, chef de groupement SDIS 40 ; Marc PARISIEN, chercheur au Service canadien des forêts ; Clément DOCHE, Ingénieur feux de forêts à Météo-France ; Gilbert TAROZZI, DDTM40 ; Paul HAETTEL, responsable UT ONF ; Gilles GRANEREAU, chargé de mission Natura 2000.

Contexte

Comme suite à la réunion du 11 septembre 2014 à l'EM ZD SO (Bordeaux), sur le thème de la problématique des pare-feu des camps militaires français, il a été souhaité de fixer des objectifs de développement de l'étude menée en 2012 sur le camp du Poteau – CTPEC.

Cadrage des objectifs

Le général De Gouttes (commandant RTSO) souhaite fixer des objectifs pour 2015, en s'appuyant sur l'étude du CTPEC, considéré comme site pilote de la démarche. Le camp de La Courtine serait à intégrer à la réflexion. Deux axes sont à privilégier : 1) développer et mettre en œuvre la stratégie de réduction du coût d'entretien des pare-feu, en veillant à ne pas dégrader le niveau sécuritaire ; 2) aller au-delà en mettant en adéquation la pertinence des pare-feu au regard des enjeux et de leur efficacité.

Apport des participants

Jean-Yves Perez rappelle le contexte, en spécifiant qu'un pare-feu constitue un dispositif de contrôle actif ou passif de la progression du feu, mais n'offre en aucun cas une sécurité absolue au regard du franchissement. La maîtrise du « feu tactique » constitue un outil majeur, notamment sur le camp, où se déroulent par ailleurs des actions de formation et d'entraînement.

Cette problématique de réalisation de brûlages dirigés (maîtrise du pouvoir de combustibilité de l'emprise, ou entraînement/formation des pompiers militaires et civils) est totalement complémentaire des travaux d'analyse des pare-feu.

Dans l'étude de l'ONF, il est bien stipulé que dans l'immédiat, on reste sur la conservation des largeurs existantes sur le terrain, ce critère étant considéré par tous, actuellement, comme présentant un niveau maximum de sécurité.

Rappel de l'objectif : que le feu ne sorte en aucun cas du camp.

Malgré tout, la garantie absolue n'existe pas, et le camp constitue une zone à forte combustibilité potentielle.

L'étude ONF présente également la notion des indices de combustibilité/inflammabilité des abords des pare-feu. Il s'agit là de critères majeurs, qui ont autant d'importance que le critère « largeur du pare-feu » : en effet, le niveau sécuritaire d'un pare-feu de 50 m de large (par exemple) sera bien différent selon que l'on aura de part et d'autre des pins de 20 m de haut, ou une végétation herbacée/arbustive de 1,5 m de haut. Pour le SDIS 40, la réflexion sur les caractéristiques de la végétation en bordures est intéressante, elle doit être développée dans le cadre des études sur les pare-feu. L'ONF indique que, là où c'est possible, et dans le cas où de la végétation arborée est présente sur les bordures, il est prévu d'adapter la sylviculture, en renforçant près des pare-feu les actions de limitation de la densité des arbres, et de la végétation au sol.

On notera que sur le camp, et notamment dans la zone air-sol, les contraintes pyrotechniques limitent toute intervention en bordure des pare-feu. Néanmoins, des réflexions sont en cours (en lien avec les Nedex du Grin 5 (démouilleurs), pour pouvoir parvenir à gérer des peuplements forestiers situés en bordure de pare-feu stratégiques (objectif de réalisation des travaux : 2015).

Marc Parisien développe au Canada un modèle visant à simuler les feux, en prenant en compte la combustibilité de la végétation, et les caractéristiques météorologiques et physiques des sites. La modélisation peut constituer une aide utile à la décision (et seulement une aide), notamment pour mieux apprécier l'efficacité relative et l'adéquation des réseaux de pare-feu.

Clément Doche (Météo-France) étudie la combustibilité en fonction des facteurs météo locaux. L'installation d'une station Météo-France sur le camp va permettre de mieux cerner les indices de combustibilité dans ce secteur qui était jusque-là peu couvert.

On rappelle enfin que sur le CTPEC, l'opération proposée pour la réduction du coût d'entretien des pare-feu consiste, tout en conservant leurs largeurs actuelles, à laisser venir la végétation sur environ 60 % de la surface des pare-feu jusque-là entretenus à sable blanc. Les 40 % restants seront traités à sable blanc, par la mise en place de cloisonnements et bandes de largeur variant entre 20 et 60 m. Leur implantation est à faire au cas par cas, selon la végétation bordière et la largeur des pare-feu. La partie « végétalisée » est ensuite broyée ou brûlée tous les 5 à 6 ans (d'où la nécessité de disposer d'une visibilité long terme sur les autorisations d'effectuer des opérations de brûlages dirigés pendant les périodes favorables).

Le Lcl Fuentes indique, comme lors de la réunion sur le site de Bordeaux, que le dossier permettant d'autoriser la modification de la structure des pare-feu doit être validé par le CGA après avis favorable des préfectures des Landes et de la Gironde (représentées par la DDTM 40), en s'appuyant également sur l'expertise des SDIS 33 et 40.

Le LCL Fuentes précise que l'on pourrait mettre en œuvre une opération de pâturage sur une cinquantaine d'hectares au niveau du pare-feu sud : le pâturage peut en effet permettre de contrôler la végétation, tout en réduisant considérablement sa combustibilité. De plus, cette opération serait financée par les propriétaires du troupeau.

En conclusion

Concernant la mise en œuvre de la stratégie d'optimisation des pare-feu sur le camp du Poteau, il est souhaité qu'une « validation » soit obtenue quant au niveau sécuritaire offert par l'évolution des pare-feu ; le principe consiste à considérer que le critère « largeur », tel qu'il est défini et agréé actuellement, répond au maintien d'un niveau de sécurité optimal. Il reste que des précisions doivent être apportées sur la gestion des zones végétalisées (localisation, importance, hauteur et type de végétation, etc.), ce qui ne peut passer que par une analyse cartographique.

La base SIG de l'étude (format shape) est disponible, et doit être utilisée.

Compte tenu des enjeux, il est souhaité que le GIP ATGeRi (Aménagement du territoire et gestion des risques) puisse aider à constituer un groupe de travail spécifique, et se charger de la partie cartographique. Le groupe pourrait être constitué des SDIS 33-40-47, du CRPF, du ministère de la Défense (CTPE, BA118 BMR/USID, BSEI-EMZD...), de l'ONF, des DDTM 40 et 33.

Ainsi, il pourrait être possible d'intégrer le travail du Service des forêts canadien, afin de réaliser des simulations détaillées pour le CTPEC, et s'orienter vers une traduction de la stratégie « pare-feu » du camp comparable à un PPRIF. La sollicitation des experts canadiens et les travaux complémentaires (cartographie...) pourraient être financés par le FIE du ministère de la Défense car cette opération « pilote » bénéficiera à tous les champs de tirs français (étude par l'EM ZD SO).

En actant la végétalisation à titre expérimental d'une partie des pare-feu du CTPEC, les participants considèrent que le retour à une végétation de lande sur une partie des pare-feu ne réduit pas le niveau de sécurité, dès lors que la taille moyenne de la végétation ne dépasse pas 1,5 m.

Il en est de même pour l'opération de contrôle de la végétation par le pâturage, qui permettra de plus d'obtenir une végétation plus prairiale, et donc moins combustible.

Documentation :

Les éléments (rapports d'études, synthèses des travaux ...) sont sur le site Internet : <http://camppoteau-aquitaine.n2000.fr/>

L'étude sur les pare-feu se trouve sur cette page : <http://camppoteau-aquitaine.n2000.fr/sites-natura-2000-du-camp-du-poteau/animations-etudes-et-rapports>

Le chargé de mission Natura 2000

Gilles Granereau

Version 2 du CR (prise en compte des remarques du Lcl Fuentes), décembre 2012

1237 chemin d'Aymont, 40350 POUILLON – 05 58 98 27 82 – 06 13 81 60 36 – gilles.granereau@onf.fr